



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 24 Mars 2020

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

CONFINEMENT SOUS HAUTE VIGILANCE !

La Fédération CGT des Cheminots s'est engagée dans la lutte contre les violences conjugales et les violences intrafamiliales en portant ce sujet dans les négociations en cours de l'Accord en faveur de l'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes et de la mixité !

Dans cette période de confinement, la CGT reste mobilisée !

Victimes, témoins, proches... besoin d'aide ?

Les numéros d'urgence :

Le 17 Police secours (112 d'un portable, appel gratuit).

Le 3919, accessible de 9h00 à 19h00 du lundi au samedi.

La plateforme arretonslesviolences.gouv.fr qui permet aux victimes de violences de dialoguer avec les forces de l'ordre de manière anonyme, reste active 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les tribunaux sont fermés, sauf pour le traitement des contentieux essentiels, notamment les affaires de violences conjugales : les ordonnances de protection, l'éviction du conjoint violent, etc. (source : Gouvernement).

Les accueils de nouvelles femmes sont maintenus dans les centres d'hébergement d'urgence (source : Gouvernement).

L'information du public par les Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) se poursuit. Le site de la Fédération nationale des CIDFF (infofemmes.com) comporte toutes les informations avec les numéros d'appel.

Le réseau d'associations Solidarité Femmes (solidaritefemmes.org) reste aussi mobilisé pour faire fonctionner les centres d'hébergement et les structures de proximité locales. Entretiens par téléphone, accompagnement et orientation si urgence, suivis en hébergement.

Au travail, vous êtes victimes de violences sexistes et/ou sexuelles, vous pouvez contacter la·le référent·e harcèlement (dans chaque CSE).

Dans cette période de confinement, les militant·e-s et les élu·e-s de la CGT restent joignables et mobilisé·e-s !

